
Adresse de la société populaire d'Anse, département du Rhône,
lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Anse, département du Rhône, lors de la séance du 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire
an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 235;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16936_t1_0235_0000_1

Fichier pdf généré le 07/10/2019

5

La société populaire d'Anse, département du Rhône, fait part à la Convention nationale, que les deux frères Gonard, ci-devant membres du comité révolutionnaire de cette commune, ont fait don pour les pères et mères indigens des défenseurs de la patrie, l'un de 197 L, et l'autre de 200 L, qui leur avoient été payées pour leur traitement. La société observe que ces deux citoyens sont sans fortune, et que l'un est chargé d'enfans.

Mention honorable des dons, insertion au bulletin (6).

[La société populaire et républicaine d'Anse à la Convention nationale, s. d.] (7)

Egalité, Liberté, Fraternité

Représentans du Peuple français,

Les belles actions surtout dans une République naissante ne doivent pas demeurer dans l'oubli, parce qu'étant mises au jour elles servent d'exemple, et alors les sincères amis de la Révolution s'empressent de les imiter. C'est d'après ces sentimens que nous vous faisons part des deux dons suivans.

Les deux frères Gonard de notre société et qui ont été successivement membres du comité révolutionnaire de surveillance de cette commune venoient de recevoir leur traitement : l'un d'eux n'avoit reçu que 193 L. Il s'empressa de venir à la société en faire la remise entière en faveur des pères et mères indigens des défenseurs de la Patrie. Son frère jaloux d'imiter son exemple a fait pour le même objet un don de 200 L. Ces deux dons quoique peu conséquens sont d'autant plus méritoires, que ces deux frères sont des sans-culottes sans fortune, que le premier est chargé d'enfans et que tous deux avoient perdu beaucoup de tems pour remplir leurs fonctions. C'est sans doute avec de tels exemples qu'on prouve que le patriotisme ne consiste pas en de vains mots, mais dans des actions utiles et propres à faire triompher la République. Puissent les dons des deux frères Gonard servir d'exemple aux égoïstes qui ne font rien pour la chose publique et ça ira!

Vive la liberté. Vive la Convention nationale.

LACHAPELLE, *président*,
LAVERRUN, *vice-président*,
GERMAINE, *secrétaire*.

6

Les administrateurs du département du Bas-Rhin adressent à la Convention na-

(6) P.-V., XLVI, 234. *Bull.*, 21 vend. (suppl.).

(7) C 321, pl. 1340, p. 19.

tionale les états de deux envois faits par cette administration pendant la seconde année républicaine, à la Trésorerie nationale, en 16 caisses contenant 4 146 marcs 4 onces d'argent, 2 525 marcs une once galons d'or, 795 marcs une once galons d'argent, 3 489 marcs broderie d'or et d'argent, et 5 marcs 4 onces 12 deniers d'or, non compris les diamans, perles, pierres fines et autres objets. Ils joignent un autre état des matières métalliques et autres objets qui ont été envoyés à diverses destinations, au bas duquel état est celui des objets d'églises qui ont été vendus, et dont le produit est de 82 112 L, qui ont été versées dans la caisse de la régie nationale.

Insertion au bulletin, renvoyé à la commission des revenus nationaux (8).

7

L'agent national près le district d'Apt, département de Vaucluse, annonce à la Convention nationale que l'administration de ce district a envoyé, le 21 Fructidor, à la monnaie de Marseille, 296 marcs 3 onces 69 deniers d'argenterie, provenant des églises de son arrondissement, qui, joints aux différentes maisons de monnaie de la République, forment un total de 2 298 marcs 7 onces 4 gros.

Insertion au bulletin, et renvoyé à la commission des revenus nationaux (9).

8

L'agent national du district de Condom, département du Gers, adresse à la Convention nationale l'état des matières trouvées cachées dans la maison du nommé Goyen, dit Verduson, condamné à la peine de mort par le tribunal militaire, séant à Auch, dans le mois de Germinal dernier; cet état porte 13 pièces d'or pesant 3 onces 6 gros, 9 155 L en argent, 58 marcs 3 onces d'argenterie.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (10).

9

L'agent national du district de Bruyères, département des Vosges, fait part à la Convention nationale que les

(8) P.-V., XLVI, 235. *Bull.*, 21 vend. (suppl.).

(9) P.-V., XLVI, 235. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).

(10) P.-V., XLVI, 235-236. *Bull.*, 16 vend. (suppl.).